

ON S'ABONNE :  
**A Cahors**, bureau du Journal,  
 chez A. LAYTOU, imprimeur,  
 ou en lui adressant franco un mandat  
 sur la poste.  
**PRIX DE L'ABONNEMENT :**  
 LOT, AVEYRON, CANTAL,  
 CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE,  
 TARN-ET-GARONNE :  
 Un an ..... 16 fr.  
 Six mois ..... 9 fr.  
 Trois mois ..... 5 fr.  
 AUTRES DÉPARTEMENTS :  
 Un an, 20 fr. ; Six mois, 11 fr.  
 L'abonnement part du 1<sup>er</sup> ou du 16

# JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS

ANNONCES,  
 25 centimes la ligne  
 RÉCLAMES,  
 50 centimes la ligne.  
 Les Annonces et Avis sont reçus  
 à Cahors, au bureau du Journal,  
 rue de la Mairie, 6, et se paient,  
 d'avance.

— Les Lettres ou paquets non  
 affranchis sont rigoureusement re-  
 fusés.

Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de  
 la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DAT	JOURS	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
21	Dim...	s <sup>e</sup> Véronique.		☉ N. L. le 8, à 2 h. 21' du matin.
22	Lundi.	s <sup>e</sup> Marie-Magd.	St-Céré, Gourdon.	☽ P. Q. le 15 à 2 h. 78' du matin.
23	Mardi.	s. Appolinaire.		☉ P. L. le 22, à 0 h. 15' du matin.
24	Mercredi.	s <sup>e</sup> Christine.	Catus, Teyssieu.	☽ D. Q. le 29, à 8 h. 1' du soir.

AVIS IMPORTANT

L'abonné pour un an au Journal du Lot a droit à une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 lignes de réclames. — Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Paris, à l'Agence centrale de publicité des Journaux des départements, rue du Bac, 93.

L'abonnement se paie d'avance.

SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin.	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir.	Brives (Gourdon), Montauban, Caussade, Toulouse, Castelnau-Montrastier.	7 h. du m.
10 heures du soir.	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron), Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque, Cazals, St-Géry.	7 h. du m.
		6 h. 30 m. du s.

Cahors, 17 Juillet 1861.

Un abominable attentat vient d'avoir lieu à Bade. Le Roi de Prusse, qui se trouve en ce moment dans cette ville, a reçu à bout portant un coup de pistolet, pendant sa promenade habituelle dans l'allée de Lichtenschall. L'assassin est un jeune étudiant de vingt-et-un ans, de l'université de Leipsig, natif d'Odessa, et s'appelant Becker. Par un hasard providentiel, la balle a dévié de sa route, et a seulement exoré le cou du Roi. Arrêté aussitôt, l'assassin a montré le plus grand sang froid et a déclaré que des motifs politiques l'avaient seuls poussé à cet acte criminel. — A-t-il des complices ? A-t-il agi de son propre mouvement ? Ou bien est-ce un de ces malheureux illuminés, dont de coupables doctrines ont bouleversé la raison et l'ont transformé en un instrument docile aux passions d'audacieux ambitieux ? On le saura plus tard. — Cet événement transmis par le télégraphe à toutes les cours d'Europe, a dû y produire une sensation profonde. Notre siècle est un siècle de progrès ; mais ce ne sont pas des étapes sanglantes qui devraient tracer sa route : ce n'est pas avec l'assassinat qu'on fait triompher une idée et qu'on fonde un durable état de choses. — A la nouvelle de l'attentat, l'empereur d'Autriche a immédiatement envoyé un de ses aides de camp à Bade, pour féliciter le roi Guillaume d'avoir si miraculeusement échappé à une mort certaine.

L'agitation toujours croissante des Calabres a motivé l'envoi à Naples du général Cialdini, investi de pouvoirs suprêmes. En l'apprenant, le comte de San Martino, lieutenant du Roi dans les provinces napolitaines, s'est immédiatement démis de ses fonctions. Mais on n'a pas accepté sa démission à Turin ; il se signe même une pétition à Naples, pour que le comte de San Martino ne quitte pas les hautes fonctions dans l'exercice desquelles il a fait preuve d'une rare énergie, alliée à la plus intelligente modération.

Il y a évidemment là une question d'amour propre ; et nous comprenons la légitime susceptibilité du gouverneur de Naples ; mais en présence des périls menaçant le nouveau royaume d'Italie, il est du devoir des hommes chargés de ses destinées, de faire preuve de dévouement absolu et d'abnégation complète. Le comte de San Martino le comprend mieux que personne.

La Hongrie est toujours dans le même *statu quo*. Tranchée pour les uns, plus embrouillée que jamais pour les autres, la question est identiquement au même point. A l'exemple de la Pologne, la Hongrie semblerait décidée à se renfermer dans une attitude expectative.

Cette disposition de l'esprit de ses sujets paraît avoir lassé la patience du Czar. Si on en croit des correspondances du nord, Alexandre II serait résolu à prendre les mesures les plus énergiques, vis-à-vis des Polonais. D'un autre côté, les premiers actes du nouveau sultan seraient, dit-on, vus d'un assez mauvais œil à Pétersbourg. On ne s'attendait pas sans doute à rencontrer autant d'activité et d'habileté dans le successeur d'Abdul-Medjid. Les journaux d'Allemagne signalent des préparatifs d'armement faits par la Russie, dont les embarras financiers augmentent en revanche de jour en jour.

L'Angleterre, elle aussi, voudrait s'arroger une espèce de tutèle sur la Turquie. Dans une des dernières séances de la chambre des lords, le vicomte Stafford de Redcliffe a présenté une motion, pour obtenir la communication de la correspondance diplomatique, échangée entre le cabinet de Saint-James et Constantinople. Selon le noble lord, l'Angleterre doit continuer d'exercer sa *pression tutélaire* (sic) sur le souverain de l'empire ottoman. Lord Wodehouse a eu le bon esprit de répondre qu'il fallait encore attendre, et le vote de la chambre lui a donné raison. Mais cet incident est significatif. L'Angleterre, on le voit, ne renonce nullement à faire sentir sa prépondérance séculaire sur les rives du Bosphore.

Les États d'Amérique continuent à s'entredéchirer. Un congrès extraordinaire va pourtant se réunir à Washington. Espérons que des idées sages et raisonnables s'y produiront et pourront arrêter la lutte. Étrange anomalie, singulier spectacle que de voir le Nord, jadis berceau des libertés américaines, se suicider de ses propres mains, et aveuglé par de fanatiques passions, répudier son glorieux passé ?

JULES C. DU VERGER.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Londres, 14 juillet.  
 L'Office Reuter a reçu des nouvelles de New-York du 12. Tous les commissaires de police de Baltimore ont été arrêtés. La ville est militairement occupée. La stagnation du commerce augmente à New-York.  
 Le change est à 106 1/2; le coton est ferme à 14 3/4, 15; la farine est en baisse à 45 cent.

Berlin, 14 juillet.  
 On mande de Bade, dimanche : Un attentat a eu lieu, ce matin, contre le roi de Prusse. Un jeune homme d'Odessa, qui fait ses études à Leipsig, a tiré un coup de pistolet sur le roi. Sa Majesté n'a reçu qu'une légère contusion au cou et a pu rentrer chez elle à pied. L'auteur de l'attentat a été arrêté immédiatement.

Bade, 14 juillet.  
 Un étudiant de Leipsig a tiré un coup de pistolet sur le roi de Prusse. Sa Majesté a reçu une légère contusion au cou. L'assassin a été arrêté.

Berlin, 15 juillet.  
 On mande de Leipsig, le 15 : L'auteur de l'attentat contre le roi de Prusse s'appelle Becker ; il est âgé de vingt-et-un ans ; il a antérieurement fait des études à Vienne et n'appartient à aucune association. Le logement qu'il occupe ici a été mis sous scellés hier soir.

Francfort, 15 juillet.  
 D'après des nouvelles de Bade, l'étudiant Becker a indiqué comme motif de son attentat l'insuffisance du roi de Prusse, qu'il respecte personnellement, pour résoudre la question allemande. Il portait sur lui une lettre exprimant ces mêmes idées. Il soutient ne pas avoir de complices.

Vienne, 15 juillet.  
 Le général comte Festetics s'est rendu à Bade pour

féliciter le roi de Prusse, au nom de l'empereur d'Autriche, à l'occasion de l'attentat.

Varsovie, 14 juillet.  
 La nouvelle transmise hier des frontières polonaises annonçant qu'un télégramme de St.-Petersbourg suspendait jusqu'à nouvel ordre les élections, est controuvée et dénuée de fondement.

Turin, 15 juillet.  
 L'Opinione dit que la démission de M. San Martino aurait été acceptée et que le général Cialdini lui succéderait comme lieutenant du roi. Le comte Cantelli assisterait alors le général Cialdini.

Le Nazionale publie une lettre anonyme envoyée au général Cialdini et dans laquelle on le menace de mort.

Naples, 14 juillet.  
 Les journaux signalent plusieurs combats entre la troupe et la garde nationale d'une part et les insurgés de l'autre. Les insurgés ont subi de grandes pertes.

Londres, 15 juillet.  
 Le Times annonce que lord John Russell sera prochainement appelé par la reine à siéger comme pair d'Angleterre à la chambre des lords.

Naples, 14 juillet.  
 On signe plusieurs adresses à M. Ponza di San Martino pour qu'il continue à gouverner Naples. Le pays, vivement ému, désire que M. de San Martino reste à son poste.

Les insurgés ont été chassés des montagnes de la Calabre.

Les eaux de Vichy continuent à faire beaucoup de bien à l'Empereur. Les nouvelles données par l'Indépendance belge sont donc complètement fausses. Le docteur Rayer, que ce journal annonce avoir été appelé en toute hâte à Vichy, n'a pas quitté Paris.

— Le général Fleury, aide de camp et premier écuyer de l'Empereur, a quitté Vichy pour se rendre à Turin, en qualité d'envoyé extraordinaire. Le général Fleury est porteur d'une lettre autographe de l'Empereur pour le roi d'Italie, en réponse à la notification dont était chargé M. le comte Arèse.

— Par décret impérial en date du 11 de ce mois, rendu sur la proposition du garde des sceaux, ministre de la justice, M. Anselme Petetin, ancien préfet, est nommé directeur de l'imprimerie impériale, en remplacement de M. de Saint-Georges, appelé à d'autres fonctions. (Moniteur.)

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT  
 du 17 juillet 1861.

CAPELUCHE

On le raconte de Paris sous Charles VI.  
 ROMAN HISTORIQUE.

I.

LE ROI ET LE SUJET.

Le samedi 30 septembre de l'an de grâce 1447, le populaire se pressait en flots tumultueux dans les rues de la bonne ville de Paris, toutes remplies de joyeuses et confuses rumeurs. L'air était vif, le bise d'automne soufflait déjà fraîche et piquante ; mais le ciel, d'un azur limpide, était égayé par les rayons d'un soleil éblouissant, qui semblait sourire à la fête qui se préparait. Aux balcons, aux fenêtres flottaient des tentures de soie et de velours, des guirlandes mobiles de verdure, des draperies aux dessins éclatants dont le vent balançait les plis mouvants. Les rues étaient jonchées de fleurs, aux angles des carrefours, se dressaient des urnes gigantesques, qui parfumaient les airs de leurs senteurs embaumées. L'attente, la joie, la curiosité respiraient sur toutes les physionomies.

A la porte Charenton, le corps des Échevins de la capitale s'était réuni côte à côte avec des députations de toutes les maîtrises ouvrières. Un courrier aux couleurs de Bourgogne arriva au galop de son cheval blanchissant d'écume, et pénétra dans le faubourg Saint-Antoine, au moment où quatre heures tintaient à l'horloge de la Bastille récemment achevée. Il traversa comme l'éclair les rangs serrés de la multitude et prit la direction de la rue des Tournelles, où se trouvait l'hôtel Saint-Paul qu'habitait le roi Charles VI, le Louvre n'étant pas alors, comme il le devint plus tard, une résidence royale.

Un quart d'heure après, parut un nouveau courrier, mais aux couleurs fleurdelisées de France. Les murmures joyeux du populaire redoublèrent ; ils se changèrent bientôt en acclamations frénétiques, lorsque déboucha sur la route un immense cortège de pages, varlets, seigneurs et courtisans, et que le soleil refléta sur leurs armures ses feux étincelants.

D'abord défilèrent les archers et les arbalétriers ; à leur suite, les hallebardiers, la pertuisane à la main ; puis les seigneurs de la cour de France, tout resplendissant d'or et de pierres et escortés de leurs pages et de leurs écuyers, tenant leurs bannières déployées ; le cortège se terminait par un lourd et massif carrosse du temps, traîné par huit chevaux blancs royalement harnachés. Dans le fond de cette voiture sans glaces

et sans portières, selon la mode de cette époque, était assise une femme au regard fier et hautain. Sur ses cheveux, aussi noirs que l'ébène, étincelait une couronne émaillée de rubis et de diamants.

C'était la reine de France, Isabeau de Bavière !  
 A côté du carrosse, chevauchait sur un palefroi splendidement caparaçonné, et à la housse de velours duquel étaient brodées les armes et la couronne ducal de Bourgogne, un seigneur de riche et haute mine, au regard cruel et impérieux.

C'était le fameux Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne !!!  
 Le peuple à leur vue cria : Noël ! Noël ! Vive la Reine !!! Vive Bourgogne !!!

Exilée de Paris par suite de ses criminelles intrigues, Isabeau de Bavière avait embrassé la cause du duc de Bourgogne contre le parti des Armagnacs. Leurs efforts communs avaient réussi : Bourgogne avait triomphé, Armagnac était écrasé, et la souveraine et son redoutable allié reentraient dans Paris au milieu des acclamations et Noëls de ce même peuple, qui, quelques mois auparavant, avait salué par les mêmes cris joyeux leur départ pour l'exil.

— Que cette multitude, ô ma gracieuse souveraine, est donc aveugle et stupide ! C'est une cire molle que chacun pétrit à son aise, — dit à voix basse le duc de Bourgogne, se penchant un instant à l'un des côtés du

carrosse de la reine.

— C'est à nous, messire duc, à la façonner à notre guise !

Le Bourguignon s'inclina, et un sourire perfide passa sur ses lèvres.

Le carrosse s'arrêta devant le corps des Échevins. Le doyen, se découvrant respectueusement, harangua d'abord la reine, puis le duc.

Isabeau répondit quelques paroles insignifiantes ; le cortège se remit en marche et entra dans la rue du faubourg.

Les Noëls redoublèrent, les fanfares retentirent, et une pluie de fleurs et de parfums tomba sur la voiture royale.

Le trésor était épuisé par les dernières guerres avec les Anglais, et la France était encore toute saignante de la sanglante défaite d'Azincourt ; cependant l'or avait été follement prodigué pour cette pompeuse réception, ménagée à une épouse adultère, à une mère dénaturée, à une reine impudique et parjure.

A la porte Saint-Antoine, des enfants déguisés en chérubins chantaient des hymnes et des cantiques ; à leurs côtés, des jeunes filles d'une rare beauté et parées avec une somptueuse recherche, présentaient aux passants des coupes écumantes de clair et d'hypocras. Un arc de triomphe pavé d'oriflammes et d'étendards aux couleurs de Bourgogne et de France

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral, en date du 17 juillet courant, M. Barthe (Pierre), instituteur provisoire, récemment appelé au poste de Flaujac (Lalbenque), a été maintenu dans ses fonctions à Issepts.

Par un autre arrêté du même jour, M. Fréjaville (Jacques) a été nommé instituteur communal à Flaujac (Lalbenque).

L'administration a accordé une gratification de 15 fr. au nommé Tinchou (Ferdinand), âgé de 18 ans, de la commune de Puy-l'Évêque, pour avoir sauvé, le 18 juin 1861, un enfant qui était en danger dans la rivière du Lot.

MM. les souscripteurs du département du Lot, dont les certificats provisoires sont entièrement libérés, sont priés de vouloir bien se présenter, aussitôt que possible, aux caisses des recettes des Finances, pour retirer les titres définitifs.

MM. les éleveurs de poulainiers et de pouliches, sont prévenus que le second concours pour la distribution des primes d'encouragement à l'espèce chevaline, qui, d'après l'arrêté préfectoral du 18 juin dernier, devait avoir lieu le 26 août prochain à Gramat, à neuf heures du matin, a été fixé définitivement au 21 du même mois, comme les années précédentes.

M. le directeur de l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Toulouse fait savoir aux personnes intéressées des départements de l'Ariège, de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, du Gers, du Lot, de Tarn-et-Garonne et du Tarn, que les consignations pour les aspirants aux titres d'officier de santé, pharmacien, herboriste et sages-femmes de 2<sup>e</sup> classe, seront reçues au secrétariat de l'École de Toulouse, du 5 au 20 août, pour la session de 1861; après cette époque, les registres seront définitivement clos.

Une décision de S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, porte que M. Biermann, ingénieur ordinaire des ponts-et-chaussées de deuxième classe, actuellement attaché au service ordinaire et au service hydraulique du département du Gers, sera attaché au service de la navigation du Lot, dans le département de Lot-et-Garonne, en remplacement de M. Fournié, appelé à une autre destination.

S. Exc. le maréchal Canrobert que, sur la foi de plusieurs journaux parisiens, nous avions dit parti pour l'Allemagne, chargé d'une mission politique, est tranquillement allé aux eaux de Luchon. Un journal de Tarbes nous l'apprend ainsi:

M. le maréchal Canrobert est arrivé avant-hier soir dans nos murs, par le train express de quatre heures trente-neuf minutes du soir, accompagné de cinq aides de camp et officiers d'ordonnance.

Un de ces aides de camp, M. de Quesnay, avait retenu d'avance trois places dans les Mes-

avait été élevé au surbaînement de la porte: quand le carrosse de la reine passa sous la voûte, deux anges vêtus de robes bleues étoilées de cercles d'or s'en détachèrent et vinrent, aux applaudissements de la multitude, poser au-dessus de la couronne royale une autre couronne de fleurs entremêlées de diamants et de pierres.

Enfin le cortège arriva à l'hôtel Saint-Paul. Le carrosse s'arrêta. La reine en descendit, s'appuyant sur le bras du duc de Bourgogne, dont un page venait de tirer l'étrier.

Le prévôt de Paris, entouré des maréchaux de France, vint en grand cérémonial recevoir sa souveraine, pour la conduire dans la salle où l'attendait le roi Charles VI assis sur son trône et au milieu des seigneurs de sa cour. A la droite du monarque était Eustache de Latre, grand chancelier de France; à sa gauche, Philippe de Morvillers, premier président au Parlement.

La figure du roi était sombre, inquiète. Ses cheveux grisonnaient, sa barbe blanchissait et tombait sans soin sur son pourpoint de velours éraillé; ses yeux étaient hagards, ses mouvements saccadés, sa physionomie malade avait une expression indéfinissable de tristesse et de mélancolie. Depuis vingt ans, le France avait pour roi, un fou, un insensé.

Immédiatement derrière Charles VI, et assise sur un

sageries Luchonnaises, par lesquelles M. le maréchal s'est dirigé vers Luchon.

Le séjour de son Exc. à Luchon a été de courte durée, car nous lisons dans le Journal de Toulouse du 16 du courant:

M. le maréchal Canrobert, de retour de Luchon, est passé lundi à Toulouse, et est reparti par le train de 3 heures 14 minutes, se dirigeant sur Bordeaux.

M. le comte Joachim Murat, député du Lot, est arrivé, cette semaine, à son château de Labastide-Murat. Il part demain pour les eaux de Canterets.

Nous venons de recevoir de M. le comte Joachim Murat, député au Corps législatif, la lettre suivante, que nous sommes trop heureux de pouvoir insérer dans notre journal.

Labastide-Murat, 16 juillet 1861.

Monsieur, le Rédacteur,

Le Journal du Lot a inséré sous la date du 10 juillet, une lettre dans laquelle M. Calmels, adjoint au maire de Cahors, après avoir exprimé des regrets auxquels je m'associe d'ailleurs pleinement, se plaint de ce que Cahors n'ait pu obtenir encore une concession de chemins de fer. C'est là une erreur que je vous serai reconnaissant de rectifier.

Le décret qui attribue irrévocablement un embranchement à Cahors, aurait déjà paru, si le rapport de M. l'ingénieur Lebreton eût pu être soumis au ministre des travaux publics avant son départ pour Vichy, où S. E. a précédé l'Empereur; mais la solution de la question qui nous intéresse n'en sera que peu retardée, et d'après les assurances que M. Rouhier a bien voulu nous donner, à mon honorable collègue M. Deltheil et à moi, le Moniteur nous aura, selon toute probabilité, donné satisfaction d'ici à la réunion du conseil général.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

C<sup>te</sup> JOACHIM MURAT.

On nous écrit de Gourdon: Encore un nouvel incendie dans la commune de Floirac.

Le 12 de ce mois, vers les dix heures du soir, la toiture d'une grange, appartenant au sieur Mazoyé (Jean), limonadier, située au lieu du Pontou, s'embrasa presque soudainement et malgré les secours qui arrivèrent aussitôt de toutes parts, en quelques instants il ne restait plus de ce bâtiment que les quatre murs.

Les objets détruits étaient assurés à la Paternelle pour une valeur de 1,600 fr.

Les investigations les plus minutieuses sur la cause de ce sinistre, sont restées encore sans résultat.

Nous ne saurions trop engager le public à se défier des liquides déposés dans des vases de cuivre, surtout s'ils y ont séjourné quelque temps. Un triple empoisonnement, heureusement traité à temps, a eu lieu, il y a trois jours, dans les environs de Périgueux.

Demain, la troupe de M. Henri Donnay nous fait ses adieux. La composition du spectacle de cette soirée est des plus attrayantes. M<sup>lle</sup> Caro-

escabeau en chêne sculpté et recouvert de velours à crêpes d'or, se tenait une jeune fille blonde, aux yeux bleus et d'une douceur angélique, et qui par moments regardait Charles avec une douloureuse sollicitude. C'était la fille d'un gentilhomme de la cour de France, Odette de Champdivers, la petite Reine, comme on l'appelait, et qui seule dans les moments de démence furieuse du roi pouvait l'approcher et calmer la violence de ses accès.

Charles VI était alors dans un de ses moments lucides. Un huissier souleva la portière de la salle et cria: — Messigneurs, la reine!!!

Tous les courtisans se levèrent. La reine entra, s'agenouilla aux pieds du roi. Charles VI quittant son fauteuil, s'empressa de la relever.

— Sire, vous voyez votre plus humble et votre plus obéissante sujette, prosternée à vos pieds et attendant son pardon de votre royale bouche!!! — dit-elle, en se courbant hypocritement.

Vous êtes toute pardonnée, ma gracieuse épouse, — répliqua le roi, — et venez auprès de moi reprendre une place que désormais vous ne quitterez plus, je l'espère.

— Qu'il soit fait selon la volonté de mon seigneur et maître, — répondit la reine en s'asseyant sur un fauteuil que lui présenta un page.

Le duc de Bourgogne était resté debout à l'entrée

de la salle, la tête découverte, mais dans une attitude fière et orgueilleuse, la main appuyée sur le pommeau de son épée. — Quand à vous, mon beau cousin, — reprit le roi en se tournant vers lui, — je pense que toute guerre entre nous est terminée, et que nous unirons nos efforts, Pâques Dieu, pour chasser l'Anglais de notre beau pays de France.

— Sire, mon cœur et mon bras vous appartiennent, — répondit le duc, se faisant violence et s'avançant de quelques pas vers le roi. — Et c'est de pareils cœurs et de pareils bras qu'un roi est toujours fier, — répliqua Charles VI d'un air digne et vraiment royal. — Oubliés nos dissentiments, — continua-t-il — éteignons nos vieilles querelles!!!

— Que la faute, sire, retombe sur ceux, qui, d'un sujet et d'un roi, ont fait deux ennemis! — répondit le duc d'un air sombre. — Oubli et pardon, voilà aujourd'hui ma devise! — repartit Charles VI; puis se tournant vers ses courtisans: — Messigneurs, soyez témoins de notre franche réconciliation, et que ce baiser de paix, que je donne à mon beau cousin de Bourgogne, aille retentir dans tous les cœurs!!!

Et descendant de son trône, il alla embrasser cordialement le duc.

Indicateur de Bordeaux.

Départements.

Gironde. — Le journal la Gironde, de Bordeaux, a reçu un premier avertissement dont voici le texte: « Le préfet du département de la Gironde, etc., Vu l'art. 32 (§ 3), du décret organique sur la presse du 17 février 1832; Vu la loi du 13 juin 1861;

Vu l'article publié par le journal la Gironde, dans son numéro du 8 juillet courant, sous le titre: le Budget et le Corps législatif, commençant par ces mots: « Le pays a appris par une séance, » et finissant par ceux-ci: « C'est ce que je ferai demain. »

Vu la dépêche de S. Exc. M. le ministre de l'intérieur, en date du 10 de ce mois, approbative du présent avertissement;

Considérant que cet article attaque l'État en outrageant les institutions que la France s'est données;

Arrête: Art. 1<sup>er</sup>. Un premier avertissement est donné au journal la Gironde, dans la personne de M. Gou-nouilhou, propriétaire-gérant, et dans celle de M. Marcelle Roulleaux, signataire de l'article.

Fait à Bordeaux, en l'hôtel de la préfecture, le 11 juillet 1861.

Le préfet de la Gironde. E. DE MENTQUE.

Il serait fort question, depuis quelques jours, ici, d'une visite que ferait l'Empereur à Bordeaux, au mois de septembre prochain. A cette époque, le chef de l'État irait accompagner l'impératrice en Espagne et s'arrêterait un jour ou deux dans notre ville. On va jusqu'à dire que la présence, à Vichy, de M. Castéja, maire de Bordeaux, ne serait pas sans rapport avec cet événement.

Indicateur de Bordeaux.

Cher. — Bourges, 13 juillet 8 h. du matin.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'une incendie a éclaté cette nuit au Guétin. La gare des marchandises est entièrement brûlée; quinze wagons chargés ont été détruits. La cause de l'incendie est inconnue.

On porte approximativement la perte totale à trois millions. Un seul wagon est estimée 500,000 francs. Il contenait un poids de 4,800 kilog. en rubans de Saint-Etienne.

Nous ajouterons, d'après le Journal du Loiret, que la gare des voyageurs et les magasins de dépôt ont été heureusement préservés.

Dans le Moniteur du Puy-de-Dôme, on attribue l'incendie à la rupture d'une bouteille d'acide sulfurique. (Journal de Bourges.)

Corrèze. — Dans la journée du 7 juillet, M<sup>me</sup> Reynote, demeurant à Juillac, se rendit à son domaine, sis au village de Puységas, commune de Chabrignac, pour faire battre du grain nécessaire à son métayer. Avant de partir, elle avait répondu à la fille du colon, venue pour la chercher, que son mari, connaissant l'endroit où elle se trouvait, viendrait l'y chercher et la tuerait.

Au moment où M<sup>me</sup> Reynote causait avec les gens qui étaient dans la grange, M. Reynote arriva, et, s'approchant de sa femme, il lui dit: « Retirez-vous ou je vous tue. » Celle-ci lui répondit que sa présence était nécessaire. — Au même moment, son mari sortit un pistolet qu'il tenait caché dans la poche de son paletot, ajusta sa femme, qui eut le temps de se garer, et reçut la décharge dans un bras.

M. Reynote s'éloigna aussitôt et, quelques minutes après, on entendit une seconde détonation. — Ce malheureux venait de se tirer un coup de pistolet dans la région du cœur; la mort avait été instantanée.

On attribue cette tentative de meurtre et ce suicide à la mauvaise intelligence qui existait dans le ménage des conjoints Reynote. (Corrézien.)

Pour la chronique départementale, A LAYTOUT.

Nouvelles Étrangères

ITALIE. Rome, 12 juillet.

Le Saint-Père vient de destituer Mgr. Liverani de ses fonctions de prélat domestique et de protonotaire apostolique à cause de l'ouvrage qu'il vient de faire paraître à Florence.

Le roi François II vient d'acheter, au prix de 400 mille francs, une villa en Suisse pour lui et sa famille.

Une très-grave divergence s'est élevée entre Mgr. de Mérode et le comte de Goyon. Le général, en vertu d'une convention signée lorsque le cardinal Antonelli avait aussi le ministère des armes, a réclamé un soldat pontifical qui, ces jours-ci, a blessé dans une rixe un soldat français.

Mgr. de Mérode a refusé, en disant que la convention est injuste, que les soldats pontificaux doivent être jugés par le conseil de guerre du ministère des armes, et non par le conseil de guerre de l'armée française.

Cette question a donné lieu à un échange de lettres très-vives. (Havas.)

On lit dans la Patrie:

« Un grand nombre de journaux italiens annoncent qu'une difficulté très-grave étant survenue entre l'autorité militaire française à Rome et le ministre des armes, nos relations étaient interrompues avec le gouvernement romain. »

Cette nouvelle manque d'exactitude. Un différent sans importance a eu lieu, en effet, mais on assure que la question qu'il a soulevée se trouve aujourd'hui réglée à la satisfaction des parties. — E.-B. Guillaud.

Nous lisons aujourd'hui dans le Moniteur:

Plusieurs journaux ont annoncé qu'il y avait eu à Rome des rixes entre des soldats français et des soldats pontificaux. Cette nouvelle est complètement dénuée de fondement.

— Que ne puis-je t'étouffer toi et les tiens! pensa en lui-même Jean-Sans-Peur répondant à l'étreinte royale.

— Messigneurs, — dit encore le roi, — ce soir, il y a grand souper à notre hôtel Saint-Paul, pour célébrer le retour de la reine et de mon aimé et féal cousin... Je vous convie à notre royale table. Quant à vous, beau sire, vous devez être fatigué de la route. Des appartements vous ont été séant préparés.

Deux pages s'avancèrent alors. Le duc salua le roi s'inclina respectueusement devant la reine, et jetant un regard hautain sur les seigneurs, il suivit les pages.

Du sujet ou du roi qui semblait le plus puissant? Le soir, les fenêtres de l'hôtel Saint-Paul rayonnaient de mille feux dans la nuit sombre. Le souper avait été suivi d'une grande fête de nuit masquée. Au moment où les danses étaient le plus animées, un page aux couleurs de Bourgogne s'approcha du duc qui se trouvait alors seul et lui dit à voix basse:

— Monseigneur, on vous attend rue Barbetle.

— C'est bien, Léonard, j'y vais; tu m'accompagneras.

Le page sortit.

JULES C. DU VERGER.

(La suite au prochain numéro.)

Turin, 13 juillet.

Nous sommes autorisés à démentir, quant à présent, le départ du roi pour Naples.

(Nationalités.)

Le Sénat du royaume, dans sa séance du 8, a entrepris la discussion sur le projet de loi de l'unification des diverses dettes de l'Etat; il a approuvé la loi au scrutin secret, à la majorité de 64 voix sur 70 votants. (Armonia.)

La Gazette officielle annonce l'arrivée du comte Arèse qui a été nommé grand-croix de la Légion d'Honneur.

On lit dans le Pungolo de Milan, du 11 :

Le cabinet de Turin vient de faire de nouvelles démarches pour arriver à ce que François II quitte les Etats romains. M. Ricassoli se serait à cet effet adressé à l'ambassadeur français à Turin; le comte Arèse en aurait parlé à Napoléon lui-même, qui lui aurait déclaré que le départ de François II serait bientôt volontaire, et que jusque là il fallait prendre patience.

Nous donnons cette nouvelle pour ce qu'elle vaut.

Il paraîtrait, d'après une correspondance russe de l'Indépendance belge que M. le duc de Montebello ferait de grands efforts pour amener le cabinet de St-Petersbourg à reconnaître aussi les faits accomplis dans la Péninsule; mais ces démarches seraient jusqu'à présent restées sans résultat.

D'après la feuille belge, l'ambassadeur de France aurait surtout fait valoir les intérêts commerciaux de la Russie; mais une dépêche du prince Gortschakoff, datée de Moscou où il se trouvait auprès de l'Empereur, aurait répondu que le motif allégué par le duc de Montebello ne paraissait pas assez décisif, vu que la suspension des relations diplomatiques entre la Russie et le Piémont n'entraînait nullement lesdits intérêts, auxquels il est suffisamment pourvu par les consuls et agents consulaires.

Le prince Gortschakoff, dans cette dépêche, parlerait non de l'annexion, mais de l'absorption piémontaise, ainsi que de la conquête du royaume de Naples.

(Ami de la Religion.)

L'espoir qu'on avait conçu de la prochaine reconnaissance du royaume d'Italie par le Czar est démenti par le fait du maintien du représentant russe près du roi François II.

Le général Cialdini est investi de pouvoirs suprêmes. La bande de Chiavone est toujours dans les montagnes de Sora.

(Havds)

ESPAGNE.

Madrid, 9 juillet.

Aujourd'hui on persiste encore à dire qu'on a fusillé plusieurs individus à Loja; mais nous pouvons assurer de nouveau que ces rumeurs manquent totalement de fondement. Une fois soumis, les insurgés de Loja seront livrés à des commissaires militaires qui les jugeront conformément à la loi du 17 avril, et dont les sentences ne seront exécutoires qu'après l'approbation du capitaine général du district.

(Correspondancia)

TURQUIE.

Constantinople 3 juillet.

Abdul-Azis a visité dimanche l'arsenal, puis la fonderie de canons de Top-Hané. Lundi il est retourné à l'arsenal où il a distribué aux ouvriers une somme de 190 mille piastres. Plusieurs ouvriers ont offert au Sultan des modèles de navire. Le sultan a l'intention de commander à l'Angleterre une frégate blindée.

Abdul-Azis est très sobre, il ne boit pas de spiritueux, ne fume ni pipe, ni narguilé, il est excellent chasseur. Il passe pour être très économe. Ses goûts pour l'agriculture sont très prononcés, il a créé une ferme modèle.

La destitution de Riza-Pacha a satisfait les amis de la Turquie. Ce ministre, depuis plus de 20 ans, était l'adversaire de toutes les réformes administratives et financières. La disgrâce du favori d'Abdul-Méjid a été annoncée à la Porte samedi 29 juin, par un Hatt impérial excessivement laconique. En voici le texte :

« Mon fidèle vizir, il me semble utile de démettre Riza-Pacha de ses fonctions de séraskier. J'ai jugé convenable de nommer à sa place Namick-Pacha, dont la haute intelligence et la haute intégrité sont généralement connues. Que la grâce de Dieu s'étende sur nous! Amen. »

Samedi suivant son habitude, Riza-Pacha, qui était en même temps maréchal du palais, débarqua à l'échelle des pachas. En entrant dans le vestibule, il fut reçu par un aide de camp qui le fit entrer dans la cave-oyak, l'appartement où l'on prépare le café et où se tiennent les domestiques et leurs amis. Riza-Pacha, furieux d'une pareille réception, s'opposait à celle qui lui était si longtemps réservée, demanda à l'officier le motif de cette insulte adressée au séraskier. Celui-ci répondit que tel était l'ordre de Sa Majesté, et que, s'il tenait à avoir de plus amples explications, il voulait bien s'adresser à Elle. Riza-Pacha s'inclina et entra dans cette ignoble chambre.

Quelques minutes après, un autre aide-de-camp pénétra dans la chambre, et sans faire attention à Riza, dit à un conducteur, de caïque de ramener cet homme à sa maison de Beylerbey. Ce qui fut dit fut fait, et le séraskier fut accompagné de Ghalib-bey aujourd'hui pacha et premier chambellan de Sa Majesté. Le favori disgracié gardait le silence. En arrivant chez lui, Ghalib-bey prit possession de tous les papiers de Riza, qu'il emporta au palais. Les fenêtres de l'extérieur du palais furent fermées; elles resteront ainsi jusqu'à ce que les arrêts de Riza aient été levés.

On assure qu'Abdul-Azis va envoyer à Rome un ambassadeur pour proposer au Saint-Père un concordat qui réglerait le sort des chrétiens dans son empire et préparerait leur émancipation. Un pareil acte serait le plus éclatant témoignage des sentiments généreux et libéraux du nouveau sultan.

(Courrier de Marseille.)

Dans l'audience solennelle qui lui a été accordée par le sultan Abdul-Azis, M. le marquis de Lavalette a adressé à Sa Majesté le discours suivant :

« Sire : Chargé par mon souverain de féliciter Votre Majesté sur son avènement au trône de ses ancêtres et de lui offrir

tous ses vœux pour la prospérité de son règne, j'ose espérer qu'elle voudra bien également agréer mes hommages personnels, et qu'elle daignera me continuer la bienveillance dont m'honorait son auguste prédécesseur.

« Le coup douloureux qui vient de frapper le cœur de Votre Majesté a été vivement ressenti par l'empereur Napoléon III. Dans la personne du sultan Abdul-Medjid, mon souverain avait, en effet, un allié fidèle, un allié dont la sincérité ne s'était jamais démentie.

« Les liens d'amitié qui depuis des siècles unissent les deux empires, sont, grâce à Dieu, devenus plus étroits depuis que votre auguste frère, adoptant les grands principes sur lesquels reposent la force et l'honneur des sociétés modernes, la liberté de conscience, l'égalité des charges, l'égalité des droits civils et juridiques, les a noblement inscrits en face de l'Europe dans la charte de Gul-Hané, et, plus tard, dans le hatt houmatoum.

« Dieu ne lui a laissé ni la force ni le temps nécessaires pour réaliser complètement ses desseins. C'est à vos mains généreuses et puissantes qu'ils sont confiés désormais. C'est à Votre Vajesté, qui a devant elle un long avenir, que la Providence a réservé la gloire attachée à une pareille œuvre. Elle sera soutenue dans l'accomplissement de cette noble tâche par la reconnaissance et l'affection de ses peuples, chrétiens et musulmans, par les vœux de l'Europe entière, et, je puis lui en donner particulièrement l'assurance, par la profonde sympathie de mon souverain et de mon pays. »

Sa Majesté le Sultan a répondu : « Je suis infiniment reconnaissant des félicitations que M. l'ambassadeur m'adresse de la part de S. M. l'Empereur, et je le prie de faire parvenir à Sa Majesté mes remerciements sincères.

« Je remercie également M. l'ambassadeur des sentiments qu'il m'a exprimés en son nom particulier, et comme je sais qu'elles sont les qualités qui le distinguent, je suis très-heureux de faire sa connaissance personnelle. Je puis assurer à M. l'ambassadeur que mon vœu le plus cher est de resserrer encore davantage, sous mon règne, les liens d'amitié et d'ancienne alliance qui existent heureusement entre les deux Etats.

« Je suis très-reconnaissant d'apprendre que S. M. l'Empereur daigne prendre part à la douleur et à l'affliction où me plonge la perte de mon frère.

« Mon désir le plus vif est d'accroître le bien-être de tous mes sujets, musulmans et chrétiens, sans exception, ainsi que d'étendre et de développer, avec l'assistance divine, toutes les concessions que mon père et mon frère leur ont accordées. Cela sera prouvé par des faits, et l'espérance que mes efforts dans ce but seront appréciés par un monarque tel que S. M. l'Empereur, l'allié bienveillant de mon gouvernement. »

(Moniteur.)

Pour extrait, J. C. DU VERGER.

Variétés.

LA MER.

Par M. Jules MICHELET. (1)

Il est des livres privilégiés dont l'apparition excite la curiosité générale. On s'en occupe, on s'en entretient partout. Ils passent de mains en mains : chacun veut les lire.

Tel est l'accueil fait depuis quelques temps aux ouvrages de M. Michelet. La faveur les entoure. Ils sont toujours les bien venus.

M. Michelet est, en effet, un de ces rares écrivains qui ont l'heureux don de l'originalité. De la le succès et le bruit faits autour d'eux. A l'originalité joignez un contraste piquant, une métamorphose soudaine. Le grave et sévère historien change en romancier fantaisiste; les mille fantasmagories du caprice, les brillantes féeries de la poésie succédant aux sombres récits des révolutions des peuples, aux sanglantes épopées des batailles; et vous aurez le secret de la vogue obtenue par ces charmants livres qui se nomment : l'Insecte, l'Oiseau, la Femme, l'Amour et enfin la Mer, le dernier venu.

M. Michelet a la vieillesse aimable et souriante. Arrivé au terme du voyage, il regarde en arrière; il aime à saluer ces douces fleurs du chemin, près desquelles il était passé sans les voir; leurs parfums odorants, leur éclat enchanteur le séduisent. Au moment de leur dire adieu, qu'il les trouve belles et embalmées! La jeunesse chante au fond de son cœur sa joyeuse chanson, elle caresse son front blanchi, et son souffle léger réveille dans son âme des cordes jusqu'alors muettes et silencieuses. Dans nos forêts, le vieux chêne parfois couronne son sommet décharné d'une dernière verdure, et sourit encore au printemps, aux zéphyrs!

La Mer! mystérieux abîme, gouffre insondable, énigme terrible. Mais le poète atteint aux sommets les plus inaccessibles, et descend aux profondeurs les plus ténébreuses.

Pour M. Michelet, la mer est un être sensible, animé; il l'écoute, il lui parle. L'homme et le redoutable élément échangent de mutuelles confidences. Le poète rêveur erre sur les grèves pour entendre la grande voix de son amie, pour recevoir la caresse puissante de ses vagues. Il la suit du regard, il se penche près d'elle, il lui sourit, quand la belle indolente

s'endort tranquille dans l'azur de ses flots; il l'admire, lorsque la furieuse se réveille et lance, à la cime des rochers, la neige de son écume. Familier avec ses caprices et ses colères, il cherche à surprendre ses secrets. Son inépuisable fécondité le trouble surtout et l'étonne. Il se sent petit, menu, chétif, auprès de son infini, auprès de son immensité.

M. Michelet n'est pas seulement un poète; c'est un observateur ingénieux, un philosophe profond, un naturaliste émérite, un savant érudit. La science et la poésie sont les deux aimables sœurs sur lesquelles il s'appuie pour guider ses pas. La première devine, découvre; la seconde exprime, traduit. Il a divisé la mer en quatre parties distinctes, pour étudier le problème sous toutes ses faces.

Nous l'avons dit plus haut, la fécondité inépuisable de la mer plonge notre rêveur dans une admiration profonde. Face à face avec elle, le poète disparaît un moment; l'observateur, le savant lui succèdent. La parole de l'écrivain dévoutant son brillant coloris de tout l'heure devient grave et sérieuse. Devant lui sont les abîmes mystérieux et les myriades d'êtres qui s'agitent dans leurs gouffres. Il les voit, il les nomme : le vorace harang dérivant en bancs interminables sur nos côtes et couvrant quelquefois du lait de ses œufs une étendue de 400 kilomètres; masse compacte qui finirait par putréfier l'Océan. Mais, derrière nos voyageurs marchent la baleine et la morue qui font des émigrants une effroyable consommation. Gorgée de harang, la morue à son tour devient la proie de l'esturgeon, le plus vorace mangeur des mers. « Venu aux fleuves pour faire paisiblement l'amour, il en sort maigri, âpre; il rentre d'un appétit immense; dans le banquet de la mer. Grande douceur pour l'affamé de trouver la grasse morue et de mordre en chair pleine. Arrive enfin le requin, le mangeur patenté! lui est stérile, vivipare, il élabore dans son sein le jeune requin, son héritier féodal, qui nait terrible et tout armé... »

La phrase, vous le voyez, est dure, martelée; pensée et expression ont une égale énergie. On reconnaît le grand écrivain.

M. Michelet admire partout le travail sans fin de la vie et l'incessante création de la nature. L'enfantement de la mer ne s'arrête pas un seul instant; sa conception est permanente, sa génération intarissable, coquilles, nacrés, perles, madrépores.... Tout vit, tout se meut au sein des flots. Ils ont, comme la terre, leurs vertes prairies, leurs sombres forêts, leurs plaines, leurs fruits et leurs fleurs.

« L'anémone de mer s'ouvre en pâle marguerite rose, ou comme un aster grenat avec des yeux d'azur. La cornulière, au toucher, se replie sur elle-même, ferme son sein, comme la fleur sensible à la fraîcheur du soir... La plumaria enroule autour d'elle sa spirale semblable à un feston de vigne et les lie ensemble par ses fins et légers rameaux. Est-ce un rêve! Sont-ce des êtres? Oui, car, à travers, les mollusques traînent leur coquille nacrée; les crabes s'y promènent. Des anélides pourpres, violettes s'agitent près de la délicate étoile, l'ophiure, qui, sous le soleil, tend, dédend, roule et déroule tour à tour ses bras élégants. »

Il faudrait citer des pages entières pour donner une idée encore incomplète de l'originalité et du charme bizarre du livre dont nous parlons. La surprise est le premier sentiment éprouvé; on se récrie d'abord, mais on cède; on est séduit, entraîné; et, avec le poète, on sent, on touche ces millions d'êtres, ces myriades d'animalcules, pour chacun desquels il a un nom, un souvenir, une histoire.

Quoi de plus gracieux que cette définition de la perle!

« La perle, comme la soie, s'imprègne de la partie la plus intime de la vie et la boit. Quand elle a dormi de longues nuits sur le sein de la femme adorée; quand, dans sa chambre, elle s'est ambrée de sa peau et a pris ces teintes blondes qui font délier le cœur, le bijou n'est plus un bijou, c'est l'image de l'ange lui-même. Un seul désormais a le droit de la connaître, et, sur ce collier, de surprendre le mystère de la femme aimée... »

Arrêtez-vous! Un regard pour la pauvre Méduse qui glisse sur le flot comme une bande d'azur. Elle ondule au soufle du vent, gracieuse, légère, souriante; mais la mort plane sur elle; le poisson l'attend derrière un rocher, l'oiseau la guette du haut des airs; tous deux guettent aussi la Porpète, aux mille étoiles bleues, la Vellele, aux clochettes d'or. Côte à côte, voguent ces atomes doucement bercés par la vague qui sommeille, ou brisés, emportés par

le flot qui mugit.

Mais les ténébreux descendent sur l'abîme. Ponto nox incubat atra! La mer respire; elle aussi a ses illuminations. Les belles de nuit allument leur mille feux;

Voici l'ondoyante Béroë, dont la chevelure enflammée rougit les flots; plus loin la frêle Orithye, épouse d'Eole, qui, au souffle du dieu des vents, promène son urne blanche; là bas, Dionée la pleureuse, semblable à une coupe d'albâtre, épanchant des larmes transparentes comme le cristal.

Le tableau change. Voici le jour, le grand jour, avec son beau soleil. Aux pieds de ce rocher poli, luisant, se remue une masse brune, miroite une écaille. C'est un fourmillement général. Le sable se soulève. On entend comme un bruissement, comme un cliquetis. C'est une tribu de Crabes.

« Peuples de combat, ils s'avancent à la bataille, les tenailles hautes et faisant claquer leurs pinces. »

Ils ont des frères moins hardis, moins forts qu'eux. La nature ne leur a pas donné la solide armure. Le Bernard l'ermite par exemple, qui, n'ayant pas de carapace lui appartenant, se faufile dans la première coquille qu'il rencontre, dévore son locataire, et emporte la maison du défunt.

« Le soir, dans ce déguisement, il va aux vivres; on l'entend, on le reconnaît, le pèlerin au bruit de la coquille, qu'il traîne boitant et trébuchant. »

Tout ceci est un peu étrange, bizarre, mais c'est charmant et surtout original.

En lisant M. Michelet, en ouvrant son livre, on commence par sourire. Radotage! radotage! se dit-on. Mais les premières pages parcourues, on se sent enchaîné, subjugué. On subit la magie du style, et la puissance de la merveilleuse imagination de l'écrivain. Il vous semble entrer dans un monde féérique; vous êtes ébloui par son éclat et ses splendeurs. Bien des fois, sans doute, vous aviez déjà vu la mer. Mais nul ne vous avait raconté comme M. Michelet, ses secrets et ses mystères. C'est pour vous une révélation, une initiation. Vous hésitez pourtant; vous n'êtes pas convaincu. Tant de vie, de mouvement, tant de grâces, de contrastes, au fond de ces gouffres amers! Les flots sont donc un monde comme le nôtre! Mille êtres vivants le peuplent! On y vit, on y respire. Le poisson qui bondit sous la vague, la pierre incrustée au rocher, l'algue, le polype, etc., tout frémit, tout palpite!

Ah! que d'incrédulés fait M. Michelet! Mais qu'il rêve, ou dise vrai, il vous ravit, vous enchante. Les monstres de l'abîme lui sont familiers; il connaît leurs mœurs, leurs habitudes. Pour se reposer de l'étude des hommes, il s'est livré à une autre étude. Il est devenu l'historien de la nature. Hier il chantait l'oiseau, aujourd'hui il est le barde de la mer.

JULES C. DU VERGER

Nouvelles Religieuses.

On nous écrit de Verdélais :

« La fête anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Verdélais a été, cette année, d'une remarquable beauté. De brillants préparatifs avaient été faits pour orner l'intérieur et l'extérieur du sanctuaire, ainsi que les maisons adjacentes et le parcours tout entier du Calvaire. S. Em. Mgr le cardinal, accompagné d'une foule de prêtres, était venue présider la solennité, et un très-grand nombre de pèlerins avaient accouru de tous les diocèses voisins. Elle a été favorisée par un temps à souhait. L'exécution parfaite de toutes les cérémonies par les élèves de la pension de Toulouze, leurs chants bien exercés et les suaves symphonies de leur musique instrumentale, ont alimenté de la manière la plus heureuse le pieux enthousiasme des fidèles.

M. l'abbé Gaussens, curé de St-Seurin, a fait entendre, aux vêpres, sa voix si connue et si aimée. Dans un discours, aussi éloquentement prêché qu'admirablement choisi, il a fait resplendir sur le front de Marie sa triple couronne de gloire.

Le soir, à la nuit tombante, à ce lieu un brillant Salut, où M. le supérieur des missionnaires de la Salette a vivement intéressé son auditoire par son éloquent parole, et cette fête magnifique a été couronnée par une splendide illumination qui, du sanctuaire, comme d'un brillant foyer, se prolongeait jusqu'aux extrémités de l'avenue. Cette remarquable solennité, comme celles des années précédentes, a produit dans tous les cœurs les plus douces impressions et y laissera les plus heureux souvenirs. »

(Courrier de la Gironde.)

Paris.

Paris, 16 juillet.

Pendant le dernier orage qui a éclaté sur Paris, dans la soirée de vendredi, le tonnerre est

(1) Hachette, éditeur à Paris. — En vente à Cahors, chez M. Calmette, libraire, rue de la Liberté.

tombé neuf fois, dans divers quartiers, tuant ou blessant différentes personnes.

L'instance civile dirigée par M. le duc de Broglie contre M. le Préfet de Police a été de nouveau appelée aujourd'hui à l'audience de la 1<sup>re</sup> Chambre du tribunal, présidée par M. Benoit-Champy.

Cette affaire a été une seconde fois remise sans opposition de la part de M. le substitut Merveilleux-Duvigneau, et d'accord avec les avocats M<sup>rs</sup> Busson et Paul Andral; elle est renvoyée à mercredi prochain pour dernier délai.

Il est question de créer, à l'Académie des sciences, une nouvelle section qui prendrait le nom de section des sciences militaires. On y mettrait les maréchaux et toutes les notabilités renommées dans l'art de la guerre. Il y aurait probablement des correspondants étrangers.

D'après quelques journaux étrangers, le voyage de M. de Lamoricière à Rome, ou plutôt son projet de voyage, dont les journaux ont tant parlé n'aura point, en admettant qu'il se réalise, le caractère qu'on lui a prêté. M. de Lamoricière ne songe plus à reprendre le commandement, il s'agit seulement de certaines difficultés à résoudre, entre lui et le ministre des armes, M. de Mérode. Parmi ces difficultés, il y a des questions financières résultant d'envois d'argent faits à diverses reprises par le général.

Les travaux qui s'exécutent en ce moment dans le jardin du palais des Tuileries, sont considérables. Non-seulement on a changé l'aspect des parterres qui longent les Quinconces, mais on abaisse le sol de la grande allée parallèle à la terrasse des feuillants. Toute la terre végétale de cette allée est transportée dans les parterres qui prennent une forme toute nouvelle. On pense qu'un trottoir d'allée sera établi le long de la terrasse et que l'abaissement du sol de cette partie du jardin facilitera l'écoulement des eaux. La précaution ne sera pas inutile. Dans les temps d'orage il se forme en cet endroit de véritables lacs.

Hier, à partir de onze heures du soir, une foule d'hommes, de femmes de toute condition stationnaient sous les arcades de la rue de Rivoli, à partir de la porte du ministère des finances jusqu'à la rue Castiglione. Ces personnes se disposaient à passer la nuit dans la rue, afin d'arriver les premiers pour la souscription des Obligations trentenaires de 440 fr. remboursables à 500 fr. On voit que le procès Mirés n'a pas ralenti l'ardeur du placement; il est vrai qu'il s'agit ici d'une caisse solide, celle du Trésor public.

On parle d'un prochain décret qui permettrait à l'Empereur d'augmenter le traitement de ceux des sénateurs dont l'insuffisance de fortune serait constatée. Mais ce ne sont encore que des bruits vagues.

M. Miot, ancien représentant du peuple, vient de demander au ministre de l'intérieur l'autorisation de fonder un journal sous ce titre : *Le Modéré*.

On assure que définitivement le prince

Napoléon et la princesse Clothilde doivent faire route pour l'Amérique.

M. Victor Hugo vient de terminer une gigantesque composition intitulée : *Les Misérables*, dont le dernier chapitre se passe, dit-on, sur le champ de bataille de Waterloo.

On parle beaucoup à Paris d'un mariage qui serait à la veille de se faire entre un prince romain qui habite Rome et une jeune Française, portant un beau nom et tenant de très près à la haute diplomatie française. C'est tout un roman, que je résumerai brièvement. Il y a quelques années une jeune romaine, héritière d'un des grands noms de Rome, après avoir refusé bien des mariages, s'éprend d'un jeune sous-officier français, élégant de sa personne, intelligent, mais pauvre et appartenant à une famille obscure. Les difficultés ne peuvent arrêter la jeune fille, les parents cèdent et le mariage se fait, moyennant que le père obtient du Saint-Père pour son gendre la transmission de son nom et de ses titres. La jeune femme meurt au bout de peu de mois et voilà notre sous-officier devenu prince, très-justement aimé et considéré, qui épouserait maintenant, assure-t-on, la Française à laquelle je faisais allusion en commençant.

Pour extrait : A. LAYTOU.

Faits divers.

Le *Mémorial de Lille* raconte l'anecdote suivante : Un voyageur, qu'on nous dit être du canton de Maubeuge, très pressé de revenir chez lui, se présente à la station de Charleroi au moment où le convoi venait de passer. — Bon jour tout le monde, fait-il en entrant, j'ai manqué le convoi d'Erquelines et je voudrais m'en aller par le télégraphe. Combien que c'est ?

Les employés tiennent un rire prêt à éclater et l'un d'eux répond : — Asseyez-vous, Monsieur, dans ce fauteuil; le télégraphe va partir dans cinq minutes. — Sapristi ? j'arriverai avant le convoi. Mais combien que c'est ! Vous payerez en arrivant à Erquelines.

Et au même instant, l'on entend une sonnerie de carillon dans tous les bureaux. C'est le signal du départ, dit-on à notre voyageur, prenez place. Il se lève en effet et se laisse conduire près d'une armoire dont la porte était ouverte. — Entrez là, lui dit-on, c'est le wagon du télégraphe, mais fermez bien les yeux, car si vous les ouvriez la grande vitesse pourrait vous faire tourner la tête et vous faire tomber.

Notre homme entre dans l'armoire s'y accroupit, le chapeau entre les jambes, entend une fois la recommandation de ne pas ouvrir les yeux, puis salue en disant : — Il est heureux que le voyage ne dure que trois minutes, car je ne suis pas trop à mon aise dans cette position.

Sur ce, l'armoire est fermée, et toutes les sonnettes de recommencer leur carillon. — Attention, vous partez, crie-t-on à travers la porte à notre voyageur.

Une demi-heure après, l'on ouvrait la porte à notre voyageur en criant : Erquelines ? — Il me semble, dit-il en retirant de l'armoire ses jambes raidies et fatiguées, que je suis depuis plus de trois minutes en route. Où faut-il payer ? — A la porte de la station. Merci !

Et il sort en s'étriant le bras. Nous ne dirons pas sa figure lorsqu'il se retrouva dans la gare de Charleroi, mais il prit son parti en brave, et vint lui-même annoncer sa mésaventure aux habitués des cafés voisins. — Me v'la co pu instruit, se contentait-il de répondre quand on riait de son histoire.

Encore une prouesse toute récente de Garibaldi : La *Pintade*, navire français, capitaine Nicolini, venait sur l'est du port de Bastia pour se rendre en Sardaigne, à Arsachieca, et y prendre un chargement de charbon. Le capitaine, peu familier avec les nombreuses difficultés de navigation qu'on rencontre à l'extrémité du cap Corse, rempli d'îlots et de rochers, fut entraîné par la force du courant dans le passage périlleux de Moneta, interdit aux bâtiments du commerce, à cause des écueils et des rocs à fleur d'eau. Ce passage sépare l'île de la Madalena de l'île de Caprera.

Le capitaine de la *Pintade*, comprenant toutes les difficultés de sa position, aperçut, le long du rivage, un homme seul dans une barque de pêcheur, nageant vigoureusement avec les avirons et lui faisant signe de s'éloigner sur la droite. Aussitôt le capitaine le pria de vouloir bien s'approcher. En quelques instants l'homme à la barque, vêtu d'une chemise rouge passée de couleur, d'un pantalon de grosse colonnade bleue à carreaux noirs, la tête couverte d'un petit chapeau rond et un foulard rouge et noir jeté négligemment sur les épaules, accosta la *Pintade* et monta rapidement sur le pont.

Le capitaine Nicolini lui demanda, en mauvais italien, des conseils sur ce qu'il avait à faire. Il lui fut répondu en assez bon français, avec une voix douce et persuasive et habituée au commandement : « Confiez-moi la barre et je vous mettrai hors de danger. »

Le capitaine ne demandait pas mieux, et défera comme on le pense bien à ce désir avec empressement. Après quelques manœuvres énergiques, la *Pintade* changea de direction, sillonna rapidement au milieu des écueils, et au bout de trois quarts d'heure l'inconnu remettait la barre au capitaine, en lui disant : « Il n'y a plus de danger, vous êtes maintenant en vue du golfe de Arsachiena. Adieu, donnez-moi la main, et bon voyage. — Mais, acheva le capitaine, on ne se quitte pas ainsi, je rétribue les services qu'on me rend, je veux vous payer. Si vous ne voulez pas d'argent, acceptez du rhum ou du vin. »

C'est inutile, je ne bois que de l'eau, répondit l'homme à la chemise rouge.

— Quel métier faites-vous donc, que vous refusez tout ? ajouta le capitaine Nicolini.

— Mais vous voyez, reprit l'inconnu, je travaille, je fais un peu de tout; je suis marin et cultivateur; j'habite Caprera, où je me rends maintenant.

Aussitôt il descendit dans sa barque de pêche et gagna le rivage rapidement, sans être reconnu, heureux d'avoir arraché le brick la *Pintade* et son équipage à un péril imminent.

Ce n'est qu'en arrivant à l'île de la Madalena, de retour d'Arsachiena, que le capitaine Nicolini apprit de M. Vigovani, agent consulaire de France, que le pêcheur à la chemise rouge qui avait sauvé le brick français la *Pintade* était le général Garibaldi.

Un dépôt de mendicité vient d'être créé à Toulouse par arrêté préfectoral du 25 juin dernier. La mendicité était depuis nombreuses années tolérée dans le département de la Haute-Garonne; elle régnait en souveraine, on peut le dire, dans les rues de Toulouse, où les mendiants harcelaient les passants avec une opiniâtreté, qu'on ne pouvait décourager. Pour tous les faits divers, A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

Vins et spiritueux. — Les renseignements ne sont pas encore suffisants pour qu'on puisse se faire une idée seulement approximative des effets de l'humidité trop prolongée de ces derniers temps. On signale des

cas de coulure dans le centre le Sud-Ouest et le Sud-Est, régions déjà maltraitées par la gelée. Le Languedoc est content, l'oïdium s'y montre bien, ainsi que nous l'avons déjà dit, mais on s'en rend maître par un soufrage actif. Les vins nouveaux sont bien tenus dans les régions peu favorisées, et, à Paris les vins du Cher et de la Touraine sont l'objet d'une plus grande attention. — Les alcools du Languedoc cotés 130 fr. il y a huit jours, sont maintenant cotés 120 fr. Les 3/6 du Nord que l'on traitait à 90 fr. pour le disponible valent de 90 à 91 fr.; on fait ensuite le courant du mois à 88 fr.; août à 87 fr.; les quatre derniers mois à 82 fr.; novembre et déc. à 78 fr.; les deux premiers mois de 1862 à 78 fr.; les quatre premiers de 78 à 79 fr. (Industrie)

COMMUNE DE CAHORS

Marché aux grains. — Mercredi, 17 juillet.

	Quantités	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment .....	235	25 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> 17	78 k. 240
Maïs .....	52	13 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> 92	»

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

15 juillet 1861.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100 .....	67 60	»	» 05
4 1/2 pour 100 .....	97 45	»	»
Banque de France .....	2860	»	» 2 50

16 juillet.

3 pour 100 .....	67 65	»	» 06
4 1/2 pour cent .....	97 50	»	»
Banque de France .....	2860	»	» 2 30

17 juillet.

3 pour 100 .....	67 75	»	» 40
4 1/2 pour 100 .....	97 70	»	» 20
Banque de France .....	2860	»	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

17 juillet Balagairie (Antonin).  
17 — Richard (Alexis-François).

Mariages

14 — Gratias (Louis) et Bessac (Marie).  
14 — Fraysse (Louis) et Gayet (Antoinette).

Décès.

15 — Hébrard (Marie-Marguerite), en religion sœur Dominique, de l'ordre de la Charité et instruction chrétienne de Nevers, âgée de 22 ans.  
15 — Teyssedou (Catherine), épouse Gisbert, 35 ans.

THÉÂTRE DE CAHORS.

Jeu, 18 juillet 1861

CLOTURE DÉFINITIVE ET SANS REMISE.

GALATHÉE, opéra comique en deux actes;  
LE CHIEN DU JARDINIER, opéra comique en un acte;  
LE BOUGEOIR, comédie nouvelle en un acte.  
On commencera à 8 heures et demie.

Le sieur FERANDO a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de mettre en exploitation la belle Briqueterie de la veuve Alazard, renommée par la bonne qualité de ses produits.

Comme par le passé, cette briqueterie s'efforcera de fournir une qualité de tuiles supérieure à ce qu'on peut trouver de bon à Cahors et aux mêmes prix que chez les autres fabricants.

Un four à chaux est joint à la briqueterie, et la qualité de cette marchandise est assez connue en ville, pour n'avoir pas ici à la faire ressortir.

M. FERANDO continue toujours son commerce de charbon en gros et en détail.

A LA VILLE DE CAHORS

HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

SABRIÉ, TAILLEUR

a l'honneur de prévenir qu'arrivant de Paris, où il a fait de grands achats d'habillements confectionnés pour homme et pour enfant, il a traité avec les premières Maisons de la Capitale, pour le dépôt de leurs produits, tels que Pantalons, gilets, Paletots, Habits, Redingotes, Blouses, Caoutchoucs, etc., etc. Pour donner plus d'étendue à ses relations, il a traité avec ces Maisons, pour l'expédition de ces mêmes produits sur mesure, dans le plus bref délai.

Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront entièrement satisfaites.

Ses Magasins sont situés rue de la Mairie, 6, à l'entre-sol.

A VENDRE

EN BLOC OU A PARCELLES

Une vaste MAISON

située à Cahors, rue Fénelon, dépendant de la succession de M. Albert Tester, dit Colany.

S'adresser pour traiter à M<sup>e</sup> Labie, notaire, à Cahors, et pour visiter les lieux, à M<sup>me</sup> Cayla, née Tester.

On donnera les plus grandes facilités pour le paiement.

COLLE BLANCHE LIQUIDE

Cette colle s'emploie à froid. On peut s'en servir pour coller le Papier, le Carton, la Porcelaine, le Verre, le Marbre, le Bois, le Cuir, le Liège, etc. — Prix du flacon : 50 c. et 1 fr.

Poudre de Rubis

incomparable pour faire couper les rasoirs et pour polir tous les métaux. 1 fr. le flacon.

A Cahors, chez BAYLES, opticien.

TABLEAU

DES DISTANCES

EN MYRIAMÈTRES ET KILOMÈTRES

De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'Arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811.

Chez M. Laytou, rue de la Mairie, 6.

PRIX : 1 FRANC.

FONDERIE

Des Métaux, Fontes de Cuivre, Zinc.

Julhia et C<sup>e</sup> à Cahors.

GASTANET

LITHOGRAPIE, A CAHORS

Cartes de Visite

Sur carton caoutchouc, émaillé riche.

— Bristol, (haute nouveauté.)

Billets de mariages, etc., etc.

M. LACAVALERIE, jardinier, à Mercuès, a l'honneur de porter à la connaissance des éleveurs de mulets, qu'il tient à leur disposition un baudet étalon de 1<sup>re</sup> race.

A LOUER

1<sup>o</sup> UNE MAISON

D'HABITATION AVEC JARDIN Situés dans l'enclos St<sup>e</sup>-Claire appartenant à M. Henri Chetlin.

2<sup>o</sup> UN JARDIN

AVEC MAISON D'AGRÈMENT Situés dans le même enclos. S'adresser, pour les renseignements et pour traiter à M. Bourdon, professeur au Lycée.

A VENDRE

par suite de décès

Une étude de notaire à Gourdon, chef lieu d'arrondissement, (Lot). — Bonne clientèle, grandes facilités pour le paiement. — S'adresser à M<sup>e</sup> Lagarrigue notaire à Cahors, ou à M. Signer juge de paix à Muret (Haute-Garonne).

Le propriétaire-gerant : A. LAYTOU.